

*dr Marcel Kamba-Kibatshi*¹

Institut de Sociologie/ Préférence Economie
Département des Sciences Historiques et Sociales
Université Cardinal Stephane Wyszyński à Varsovie

La demande de monnaie en République Démocratique du Congo dans les années 2004–2012

AVANT-PROPOS

Le marché qui est défini comme l'ensemble de transactions ou d'opérations conclues entre acheteurs et vendeurs, arrive à proposer une activité commerciale traitée avec une certaine régularité et des règles propres établies, dans le cadre d'une certaine concurrence. Nous pouvons également dire que le marché peut être défini comme étant un lieu ou une place créée autour d'une réunion ou d'un ensemble des acheteurs et de vendeurs qui confrontent l'offre à la demande [lisez Mugangu Matabaro, 2009, pp. 385–414]. Les premières théories de la demande de monnaie ont mis l'accent sur le caractère transactionnel de la monnaie. La monnaie n'est pas détenue pour elle-même mais parce qu'elle est utile pour effectuer des transactions (théorie quantitative de la monnaie, voir l'École de Cambridge). L'une des composantes essentielles de la «révolution keynésienne» aura été de montrer que toute l'épargne n'est pas nécessairement placée sous une forme rémunérée et de faire émerger l'importance de la demande de monnaie. Les analyses postérieures qu'elle soit monétariste avec Milton Friedman ou keynésienne avec Tobin mettent l'accent sur l'intégration de la monnaie comme demande d'encaisse, au comportement de diversification de la demande d'actifs financiers, composante d'une diversification du patrimoine [Kodila Tedika, 2008, p. 56].

En effet, la demande est une existence d'un besoin c'est-à-dire la manière ou la façon de chiffrer le besoin en volume mais aussi en chiffre d'affaires (par

¹ L'adresse de correspondance: Université Cardinale Stephane Wyszyński à Varsovie, Institut de Sociologie, Faculté des Sciences Historiques et Sociales, Avenue Wóycickiego 1/3, 01-938 Varsovie, bl. 23, e-mail: m.kamba@vp.pl

exemple le budget de votre clientèle), ainsi que son évolution. Déterminer votre cible (vos clients) avec ses habitudes d'achat, ses prescripteurs, et ses caractéristiques socio-économiques ou socio-démographiques. L'offre par contre est un phénomène de livraison des produits attendus. Vos concurrents qui existent bien sur le marché: qui sont-ils?, combien sont-ils ou veulent-ils?, que proposent-ils?, à qui ou pour qui veulent-ils livrer?, pour combien?, quelle est la durée de vie de leur produit?, quelles sont leurs points forts? Leurs points faibles?, etc. Il est évident de savoir, qu'en économie l'offre et la demande, constitue ou est un mécanisme fondamental qui met en parallèle le niveau de production et celui de consommation, de façon à ajuster ces deux paramètres en cas de dépassement de l'un par l'autre, et qui détermine la formation des prix des biens, des services et des produits financiers. Les premiers marchés dans leurs histoire reposaient sur le système du troc [lisez Obotela Rashidi, 2012, pp. 77–79]. L'introduction de la monnaie dans les échanges, détermina l'édiction des règles en matière commerciale et les dites règles permirent d'une façon rapide l'expansion de l'entreprise locale, régionale, nationale et internationale moderne. Raison pour laquelle nous affirmons qu'avec l'accroissement de la production, les communications modernes et les nouveaux intermédiaires possibles en sont venus pour jouer un rôle de plus en plus important dans les marchés [lisez Mbungu Nkandamana Joseph, 2010, pp. 284–287]. Nous pouvons confirmer qu'il existe plusieurs catégories et sortes de marchés, à savoir: – le marché de détail, – le marché de gros ou de distribution, – le marché de production, – le marché de matières premières et le marché financier. La théorie macroéconomique qui est née avec les travaux de l'Anglais John Maynard Keynes dans les années 1930 du 20^{ème} siècle s'est concentré lui sur l'étude de trois marchés et ce sont: – le marché des biens et services, – celui de la monnaie et enfin – le marché du travail.

Dans une optique transactionnelle, il fallait attendre le XIXe siècle pour que la monnaie soit considérée comme un bien économique, faisant l'objet d'une offre et d'une demande en raison de son caractère intrinsèquement utile. Toute l'analyse classique (Ricardo, J-S Mill...) est articulée autour d'une demande de monnaie destinée aux paiements (demande de monnaie de transaction). Il n'y a pas de demande de détention de monnaie pour elle-même: la monnaie n'est détenue que parce qu'elle facilite les échanges. La monnaie dépensée est strictement égale aux marchandises qu'elle permet d'acheter. L'une des théories les plus complètes (et ayant eu le plus de portée) se fonde non sur la notion de demande de monnaie mais sur le concept de vitesse de circulation de la monnaie. Irvin Fisher est l'économiste le plus étroitement associé à ce point de vue découlant sur l'équation quantitative de la monnaie. Cette théorie quantitative de la monnaie (TQM) a été ensuite exprimée sous la forme d'une équation de demande nommée *l'équation de Cambridge*. La théorie quantitative de la monnaie formulée par Irvin Fisher, repose sur une identité comptable. Raison pour laquelle toute transaction mettant en relation un acheteur et un vendeur, à chaque

vente correspond un achat et le montant des ventes est égal au montant des achats pour l'ensemble de l'économie. Irvin Fisher est allé plus loin sachant que le montant des ventes est égal au nombre des transactions réalisées (T) multiplié par le prix moyen de celles-ci (P), et que le montant des achats est égal à la quantité de monnaie en circulation (M) multipliée par le nombre de fois que celle-ci change de main au cours d'une même période, l'identité comptable prend la forme suivante:

$$M V_t = P T \quad (1)$$

Ou si l'on appelle $M \rightarrow$ la monnaie fiduciaire (billets) et $M' \rightarrow$ la monnaie scripturale, V et V' représentant leur vitesse de circulation respective:

$$M V_t + M' V'_t = P T \quad (2)$$

Cette équation des échanges n'est pas une véritable fonction de demande. Elle ne traduit pas une encaisse monétaire désirée, mais une encaisse nécessaire pour effectuer les transactions. Dans une économie surtout l'économie sociale de marché, la monnaie qui circule ($MV + M'V'$) est nécessairement égale à la monnaie que réclament les agents économiques en contrepartie de la valeur de leurs transactions économiques (PT). Par un exposé méthodique et une série d'hypothèses, Fisher Irvin va tenter d'expliquer pourquoi une hausse de la quantité de monnaie ne peut se traduire, à long terme, que par une hausse proportionnelle des prix. L'économie sociale ou économie sociale et solidaire (ESS) regroupe les organisations privées ou publiques (entreprises, coopératives, associations, mutuelles ou fondations) qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale [Kamundu Batundi Didier, 2012, pp. 42–43]. En France, ce secteur représente environ 10% des emplois salariés, cette part s'accroissant au cours du temps (9,6 % en 2005, 10,5 % en 2013) [Colette Braeckman, 2009, pp. 18–21]. Les organisations de l'économie sociale adhèrent à des principes fondateurs, parmi lesquels [Fanny Darbus et Matthieu Hély, 2014, pp. 58–60] qui lui recherche d'une utilité collective, non-lucrativité ou lucrativité limitée (bénéfices réinvestis au service du projet collectif), gouvernance démocratique (primauté des personnes sur le capital: «1 personne = 1 voix», implication des parties prenantes) [Yves Michel, 2011, pp. 36–38]. Le terme d'«économie sociale» *stricto sensu* fait référence à l'approche qui délimite historiquement le secteur en fonction du statut juridique des organisations : dans cette approche, l'économie sociale désigne les associations, coopératives, mutuelles, fondations, fonds de dotation, indépendamment de leur objet social ou activités [Malu-Malu Jean-Jacques Arthur, 2012, pp. 43–44]. Dans ce présent travail, nous nous sommes basés seulement sur le marché de la monnaie ou encore marché monétaire. Il est à souligner, que notre intention était à priori de vérifier quelques équilibres empiriques macroéconomiques de ce marché. Comme il est déjà mentionné ci-haut, sur le marché des biens et services l'équilibre est toujours obtenu à partir des

compensations entre l'offre et la demande. Cela veut dire, que les demandeurs des biens et services veulent les acquérir à un prix extrêmement bas tandis que les offreurs veulent offrir à un prix très élevé [lisez Mabi Mulumba, 2012, pp. 157–158]. Ce qui fera que les prix s'ajuste à un niveau susceptible de convenir aux deux parties. Comme on peut bien le deviner, pour tout prix réel, les acheteurs ont alors désiré d'acquérir la quantité de marchandises que les vendeurs sont prêts à leurs offrir. Le même équilibre peut-être obtenu par l'équation formulée entre l'offre et la demande et qui s'opère sur le marché de la monnaie et sur celui du travail. On peut bien observer, que l'environnement macroéconomique actuel de la République démocratique du Congo est caractérisé par une faible et basse conjoncture. Nous affirmons que cette dernière a pour conséquence: -l'augmentation des prix intérieurs des biens et services, – la dépréciation monétaire, – la diminution des pouvoirs d'achat de la population, – le dysfonctionnement de l'appareil de l'État, – l'insécurité sur le plan social, – la rupture des équilibres sur le marché des biens et services, – et sur le marché financier [Ben Clet, avril 2008, pp. 21–23]. Nous sommes d'avis, que les activités financières congolaises évoluant dans cette conjoncture économique malsaine sont toujours confrontées à des plusieurs problèmes de gestion, à savoir: – le non remboursement partiel ou total des crédits, – la diminution considérable de la valeur des dépôts libellé en monnaie locale, – l'augmentation du taux de change et du taux d'intérêt, – les fluctuations des valeurs des créances et des dettes etc. Cela signifie qu'il peut y avoir un risque financier très élevé dont les conséquences seront encore plus élevés qu'avant d'être exprimées en unité monétaire [Mutamba Lukusa, 2013, pp.102–106]. Les fluctuations sur le marché monétaire seraient l'objet de réglementation de toute nation qui se veut une prospérité. Le marché monétaire est d'habitude le marché des capitaux à court terme (de 1 jours à 2 ans). Avant la réforme de 1985 c-à-d l'époque du régime de Mobutu, ce marché désignait le marché des capitaux à court terme ouvert aux différentes banques. En principe, les banques jouent un rôle essentiel dans le développement d'un marché monétaire d'un pays ainsi que dans la réglementation et l'orientation de son équilibre [Stefaan Marysse et Filip Reyntjens, 2000, pp. 301–304]. Si nous acceptons que les banques jouent un rôle important pour le développement des circuits financiers cela en général veut dire, que beaucoup des difficultés s'imposent aux pays en développement dont fait partie la République Démocratique du Congo. Il faut savoir, que le développement du secteur des services, dont le secteur bancaire fait partie, est le résultat de l'évolution économique d'un pays tel qu'il a été démontré dans le schéma des conditions du progrès économique tracé par Colin Clark. Selon lui le progrès économique est habituellement mesuré par l'accroissement des ressources disponibles par habitant. Sans rejeter cette approche, il l'a complété en montrant que le progrès économique implique une modification des structures d'emploi de la population active. Raison pour laquelle, il ajouta que le secteur des services n'est que le miroir d'une évolution

favorable du secteur primaire ou du secteur secondaire. Les dépôts bancaires font couramment partie de la structure monétaire d'un pays et l'expression masse monétaire couvre la monnaie en circulation plus que les dépôts bancaires [Cros Marie-France, Misser François, 2010, pp. 125–127]. D'après lui la monnaie sert aussi d'étalon de valeur pour mesurer le prix relatif de divers biens et services. Le nombre d'unités de monnaie nécessaires à l'achat d'une marchandise en constitue le prix. Enfin, la monnaie constitue un instrument de réserve de valeur: elle peut être stockée, épargnée, pour être utilisée à une date ultérieure à son acquisition. Mais l'unité monétaire choisie pour mesurer la valeur n'est pas nécessairement, en tout ou partie, un moyen d'échange utilisé à grande échelle. Par exemple, lors de la conquête de l'Amérique du Nord, la livre sterling anglaise servait d'étalon de valeur alors que l'un des moyens d'échange importants était la devise espagnole. La valeur réelle d'une monnaie est fixée par son pouvoir d'achat qui, à son tour, dépend du niveau des prix à la consommation. En fonction de la quantité théorique de la monnaie, les prix sont déterminés en tout ou partie par la masse monétaire en circulation. L'expérience montre toutefois qu'il faut aussi tenir compte, pour fixer le niveau des prix, de la vitesse d'écoulement de la monnaie et du volume de production des biens et services [Biales C., Biales M., Leuron R. Rivaud J.L., 1996, pp. 41–43]. Autre élément important c'est la vitesse d'écoulement des dépôts bancaires. En bref nous observons, que les pays en développement comme la République Démocratique du Congo seraient prudents sur la vérification des leurs équilibres, sur tous les marchés en général, sur la demande de monnaie et ses variables fondamentales en particulier [Bischoff Alain, avril 2008, pp. 240–241]. Si, à l'origine, les banques ne pouvaient prêter que la somme en monnaie métallique qu'elles détenaient, elles disposent aujourd'hui du droit et des moyens pour accorder des crédits (à des entreprises ou à des particuliers) sans que ces derniers soient gagés sur des dépôts reçus. Elles créent de la monnaie en prêtant des sommes qu'elles ne possèdent pas (par simple "jeu d'écritures" dans le bilan de la banque et dans celui du demandeur de crédit). Les crédits accordés favorisent l'activité économique, et entraînent donc la création de nouveaux dépôts dans les banques: ce sont, selon l'expression consacrée, "les crédits qui font les dépôts" et non plus l'inverse. À chaque fois que l'emprunteur rembourse son crédit, s'effectue une destruction de monnaie, puisque la somme créée initialement est supprimée [Mutamba Lukusa, 2013, pp. 115–117]. Mais l'opération n'est pas neutre: en effet, elle a permis d'accroître l'activité économique dans le pays et elle a enrichi la banque qui a perçu une rémunération (l'intérêt versé par les emprunteurs). Cette liberté que les banques possèdent n'est pas illimitée, dans la mesure où elles doivent évaluer en permanence le risque que les détenteurs de comptes viennent demander de façon inopinée la conversion en billets du montant de leurs comptes bancaires. Elles doivent d'autre part calculer le coût de leur refinancement auprès de la Banque centrale, qui est la seule banque capable de leur prêter des billets ou

de leur faire crédit lorsqu'une demande de remboursement en billets est nécessaire. Dans la pratique, les banques dites de second rang ne sont pas les seules à pouvoir créer de la monnaie: la Banque centrale (la Banque de France par exemple) en produit également sous forme fiduciaire ou sous forme de crédits aux banques de second rang. En France, le Trésor public, qui est le banquier de l'État, peut également créer sa propre monnaie scripturale lorsqu'il prête de l'argent à un fournisseur de l'État ou à un fonctionnaire [Cros Marie-France, Misser François, 2010, pp. 131–132]. L'importante instabilité observée des masses monétaires pour la détermination de la demande de monnaie en République Démocratique du Congo par : – la suite du revenu national, – le taux d'intérêt, – l'indice de prix et du taux de change, pose de manière récurrente le problème de la détermination d'un niveau de référence ou d'équilibre. En outre, l'efficacité de ceux-ci, en tant qu'instrument de la politique économique, dépend fortement de la connaissance de leur niveau. En effet, à l'absence d'une telle référence, les notions de surévaluation d'une monnaie par rapport à une autre n'auraient plus aucun sens [Buyamba Musualuendu Albert, 1999, pp. 25–38]. Il nous serait ingrat de passer inaperçu cet équilibre sous lequel le pays serait en faillite. C'est dans ce sens que nous nous sommes posé la question de savoir quel est le niveau de la demande de monnaie sur le marché monétaire en République Démocratique du Congo qu'il a fallu avoir, dans les années 2004 à 2012? De cette question vient la sous question de savoir la relation entre la demande de monnaie avec ses variables fondamentales [Cros Marie-France et Misser François, 2010, pp. 286–289]. Nous avons émis l'hypothèse suivante: «La demande de monnaie en République Démocratique du Congo est une fonction croissante avec le revenu et l'indice de prix, et en même temps également c'est une fonction décroissante en titre ou corresponsance du taux d'intérêt et de la variation du taux de change. En utilisant toute la documentation rassemblée dans cette intention, laquelle a permis de poser la base théorique de l'étude à travers la revue de la littérature appropriée et de l'exploitation des divers documents; la technique documentaire nous a permis de récolter (d'obtenir) des données dans différents rapports de la Banque Centrale du Congo [Kamundu Batundi Didier, 2012, pp.42–43]. Quant aux méthodes utilisées dans ce travail, nous nous sommes permis d'utiliser la méthode descriptive, pour présenter de manière complète le système du marché monétaire congolais et cela nous permet de confirmer que l'approche macroéconomique et économétrique pour ses hypothèses de départ mentionnées ci-dessus soient vérifiées. En effet, la demande de monnaie en République démocratique du Congo dans les années 2004 à 2012 a été donné pas la fonction suivante:

$$Ld = (8,28 + 6,81) * (M1 - 7,74) * (M2 - 0,16) * (M3 - 0,31) * M4$$

Suite à la non signification du produit intérieur brut et de la différence entre les taux de change, il a été obligé de décaler les résultats de la différence entre le taux de change en deux période et avoir le résultat qui suit:

$$Ld^* = (7,349 + 1,264) * M1 - (5,248) * M2 - (0,140) * M3 - (0,705) * M4 + (0,613) * M4(2)$$

Où: M1 → le PIB réel,

M2 → le taux d'intérêt,

M3 → l'indice de prix,

M4 → la différence entre les taux de change,

M4(2) → la variable décalé de la différence entre le taux de change.

Ainsi, la demande de monnaie en RDC est une fonction croissante du revenu et une fonction décroissante de l'indice de prix, du taux d'intérêt et de la variation du taux de changes.

Pour répondre aux questions posées ci-haut, nous avons émis l'hypothèse que le marché monétaire congolais serait en déséquilibre suite à la demande de monnaie. À son avis ce déséquilibre serait dû avant tout à une augmentation de la masse monétaire sur le marché monétaire Congolais. En plus, le revenu par habitant qui se situe à un niveau très bas, nous confirme que la demande de monnaie serait à un niveau critique et on pourrait attribuer les causes à une manipulation mauvaise de la politique monétaire [Mabi Mulumba, 2012, pp. 132–135]. La demande de monnaie serait inférieure à l'offre de monnaie vue une multitude des facteurs importants qui déterminent celle-ci en République Démocratique du Congo. C'est le cas de la croissance du PIB qui est presque stationnaire, le niveau de l'indice de prix, le taux d'intérêt, les variations à pas géant des taux de change (dépréciation du taux de change) [Kodila Tedika, 2008, pp. 91–93]. Ceci est justifié par le fait que la demande de monnaie est une fonction croissante avec le revenu et l'indice de prix, et une fonction décroissante en fonction du taux d'intérêt et de la variation du taux de change. L'augmentation de la masse monétaire, entraînerait une diminution du taux d'intérêt applicable sur notre marché monétaire qui ferait augmenter les investissements pour enfin amener le revenu à la hausse, ceci dans une seule condition que notre fonction d'investissement soit sensible au taux d'intérêt. Nous postulons que notre régime de change est flottant, la conséquence de l'application d'une politique monétaire serait une diminution du taux de change ainsi que le taux d'intérêt, qui entraînent une fuite des capitaux vers l'extérieur, la demande de monnaie devient supérieur à l'offre, ce qui sera à la base d'une augmentation du revenu national et remettre les équilibres [Ngimbi Kalumvuziko, 2013, p.183]. Toute recherche scientifique utilise, pour se réaliser, quelques techniques et méthodes. Ceci étant, dans cette étude nous avons fait recours à une documentation laquelle a permis de poser la base théorique de l'étude à travers la revue de la littérature et de l'exploitation des divers documents ; la technique documentaire qui nous a permis la récolte des données dans différents rapports de la Banque Centrale du Congo. Quant aux méthodes, nous avons utilisé la méthode descriptive, pour présenter le système du marché monétaire congolais, l'approche macroéconomique et économétrique pour présenter, traiter et interpréter les données ainsi collectées [Malu-Malu Jean-Jacques, 2012, pp. 381–383]. Il faut bien souligner, que c'est le

marché monétaire qui est à la base de l'expansion économique d'un pays selon les modèles monétaristes. On doit également noter, que ce sont les équilibres sur ce marché sont à la base des plusieurs autres équilibres macroéconomiques des différents marchés, tels que le marché des biens et services, le marché des capitaux à long terme, le marché des capitaux à court terme,... bref, les équilibres sur le marché monétaire affecteront, certainement, l'économie entière d'un pays. L'auteur de cet article est d'avis que l'objectif dans cet article consiste avant tout à étudier les équilibres de ce marché de la République Démocratique du Congo et à montrer le niveau de l'offre et aussi de la demande de monnaie en République Démocratique du Congo. Étudier la relation de la demande de monnaie avec ses fondamentaux [Mutamba Lukusa, 2013, pp 102–106]. Ce qui permettra à la République Démocratique du Congo de savoir sur quel pied danser, dans le cadre de ses politiques monétaire visant l'équilibre du marché de la monnaie [Cros Marie-France, Misser François, 2010, pp. 125–127]. Cette étude servira, en outre, de banque des données aux futurs chercheurs et à la République Démocratique du Congo voire même des autres nations.

CONSIDERATIONS THEORIQUES SUR LA MONNAIE

Dans cette partie de l'article il a été question de discuter et présenter son premier point intitulé les intervenants sur le marché monétaire, ensuite nous avons voulu présenter les opérations sur le marché de la monnaie, en plus, il a été question d'une étude de la monnaie pour enfin discuter et présenter la généralité sur le marché de change [Kamundu Batundi Didier, 2012, pp. 38–39]. En effet, nous affirmons que les marchés financiers peuvent être divisés en financements à court terme et les financements à long terme. Nous avons remarqué que les financements à long terme sont pourvus par le marché financier, tandis que les financements à court terme par les marchés monétaires. La plupart des économistes est d'avis que le marché monétaire est un terme ambigu, prêtant souvent en confusion chez les profanes en raison des diverses définitions dont il a fait l'objet [Mugangu Matabaro, 2009, pp. 399–408]. Ainsi, pour les économistes, le marché monétaire est un lieu où se rencontre l'offre et la demande des capitaux à court terme. Dans son acceptation financière, le marché monétaire est connu comme étant « le lieu où s'échangent quotidiennement pour des durés essentiellement courtes, des liquidités de la Banque centrale contre des créances, permettant ainsi aux banques débitrices d'assurer la rentabilité optimale de leur avoir [Coquery Vidrovitch Catherine, 2009, pp. 10–11]. C'est un marché des capitaux à court terme composé d'un marché interbancaire et des marchés de titres de créances négociables ouverts à tous les agents économiques. Destiné à l'origine à permettre aux banques d'obtenir la monnaie «Banque Centrale»

dont elles peuvent avoir besoin, le marché monétaire est alors un marché fermé sur lequel n'intervient que les institutions de caractère financier. Selon que le marché est déficitaire ou non en monnaie Banque Centrale et nécessite ou non l'intervention de la Banque Centrale, le marché monétaire est dit marché en banque ou on contraire marché hors banque. Le marché financier est le lieu sur lequel sont émis et s'échangent les titres à court et très court terme. Il s'oppose au marché financier spécialisé dans les capitaux dont la durée est longue, supérieure à sept ans. Le marché monétaire est le marché de la liquidité. Pendant longtemps, le marché monétaire congolais a été réservé aux banques et à quelques établissements non bancaires dont les activités les amenaient à disposer de grandes masses de liquidités et qui étaient de ce fait autorisés à intervenir sur le marché monétaire [Colette Braeckman, 2009, pp. 36–37]. Depuis le début des années quatre-vingt et la déréglementation financière, le marché monétaire est ouvert aux agents non financiers qui peuvent y intervenir en achetant ou en vendant des titres de créances négociables (TCN).

Il existe donc désormais deux compartiments du marché monétaire:

- le marché monétaire au sens étroit, ou marché interbancaire, sur lequel les banques échangent des liquidités et la banque centrale exerce sa fonction de régulation monétaire ;
- le marché monétaire, au sens large, incluant les transactions sur les TCN avec les agents non financiers [Mwamba Tshibangu, 2010, pp. 269–271].

En principe les intervenants sur le marché monétaire entraînent que seul le marché monétaire n'a pas de localisation précise, les transactions se font par les moyens de télécommunications, télex, téléphone, et de plus en plus désormais informatiques. Ainsi, les principaux intervenants sur ce marché sont les suivants: les particuliers et entreprises, les institutions financières bancaires et non bancaires et le trésor public. L'accès au marché monétaire est réglementé par le Comité de la réglementation bancaire. Les particuliers et entreprises constituent des caractéristiques semblables [Mabi Mulumba E., 2012, pp. 151–152]. Raison pour laquelle nous confirmons que ces deux agents ont deux traits communs. Ils ne disposent pas de pouvoir de création de monnaie, ils ne peuvent offrir des monnaies que s'ils ont les encaisses momentanément en excédent. D'autre part, s'ils empruntent de la monnaie. La notion des particuliers évoque l'activité humaine privée et professionnelle d'une part et consommation des biens et services, épargne individuelle d'autre part [Ndiang Kabul, 2006, p. 28]. En ce qui concerne les entreprises, elles ont une fonction économique essentielle de combiner des facteurs de production en vue d'élaborer les biens ou de fournir les services. Les offres et demandes de monnaie se manifestent pour les entreprises et particuliers respectivement en cas d'excédent de trésorerie dans un marché du court terme et en cas de besoin de devancer la recette réalisée au moment de la vente des produits et des services, en vue de faire face à des dépenses d'exploitation [Malu-Malu Jean-Jacques Arthur, 2012, pp. 167–168].

Les institutions financières bancaires et non bancaires fonctionnent de telle sorte que dans le domaine des fonds à court terme, le système monétaire et financier comprend les institutions bancaires d'une part composées de la banque centrale et des banques commerciales et les institutions non bancaires d'autre part composées des caisses d'épargnes et des courtiers. La Banque Centrale comme étant la plus grande institution financière est très souvent appelée encore «Banque des banques» ou «Banque de premier rang», toute Banque Centrale, au-delà des particularismes nationaux concernant les modalités de son action et le degré d'indépendance avec lequel elle accomplit sa mission, occupe une place spécifique au sein des systèmes bancaires [Pourtier Roland, 2006, pp. 18–19]. Toute banque centrale est investie de pouvoirs et de responsabilités qui en font un acteur de premier plan dans la conduite des politiques monétaires et financières des nations [Kodila Tedika, 2008, pp. 19–21]. La Banque Centrale d'un (ou plusieurs) État est une institution chargée par un pays (ou un ensemble de pays dans le cas d'une zone monétaire) de superviser :

- la création de monnaie par le système bancaire,
- la politique monétaire,
- et aussi le bon fonctionnement des banques au niveau de leur solvabilité et du respect des réglementations.

Cette institution peut être indépendante du pouvoir politique, en totalité ou en quasi-totalité [Bakumanya Bienvenu-Marie, 2008, pp. 89–92]. Une Banque Centrale est d'abord un institut d'émission. Elle dispose du privilège, autrefois régalien, de battre monnaie, c'est-à-dire d'assurer la fabrication et la mise en circulation des billets et des pièces de monnaie. Toutefois, la monnaie circulant aujourd'hui, pour une grande part, sous une forme démonétisée, cette activité traditionnelle des banques centrales n'est plus sa fonction principale. Concernant la politique monétaire, il s'agit, dans la plupart des cas, de la lutte contre l'inflation (préserver la stabilité des prix) afin de garantir la valeur de la monnaie [Biales C., Biales M., Leuron R. Rivaud J.L., 1996, pp. 67–69]. Parfois, la banque centrale s'est fixé un niveau d'inflation moyen à ne pas dépasser : pour cela, elle dispose de plusieurs instruments lui permettant de faire varier la masse monétaire en circulation dans le pays et le coût des crédits accordés aux particuliers et entreprises. Le principal instrument est la fixation des taux directeurs. Ces taux déterminent le coût pour les banques commerciales à se refinancer auprès de la banque centrale [Malu-Malu Jean-Jacques Arthur, 2013, pp. 81–82]. Pour ce faire, elle participe également à la gestion des relations monétaires extérieures, en déterminant le régime des changes et la parité de sa monnaie nationale par rapport aux devises étrangères. La Banque Centrale réglemente l'activité du système bancaire par des mesures dites «prudentielles»: fixation d'un coefficient minimal de liquidité que les banques de second rang doivent détenir, ratios de fonds propres, mécanisme des réserves obligatoires (fonds que toute banque doit déposer en compte auprès de sa banque centrale). Elle est la banque

des banques du pays dont elle reçoit les dépôts et auxquelles elle prête de l'argent. Ce faisant, elle remplit une fonction de sécurisation du système de paiement [Mwamba Tshibangu, 2010, pp. 269–271].

La modification du taux directeur est le principal moyen d'une banque centrale pour agir sur l'économie. Le schéma classique représentant la loi de l'offre et de la demande enseigne que lorsque la demande augmente, les prix montent, et lorsque la demande baisse, les prix baissent. C'est sur ce schéma simple que se fonde l'action de la Banque Centrale. Si une banque ou un établissement de crédit connaît des difficultés, elle sert de prêteur en dernier ressort, en permettant le refinancement des banques en difficulté ou manquant d'encaisses suffisantes pour faire face aux retraits des déposants. Afin de ne pas être trop souvent amenée à remplir cette fonction, la banque centrale impose certaines conditions aux banques visant à limiter leurs risques (risque d'insolvabilité, d'illiquidité, division des risques quant à leur domaine d'activité en tant que prêteurs) [Ngimbi Kalumvueziko, 2013, pp. 176–178].

Généralement pour parler d'une crédibilité de la banque centrale on tient compte du niveau de l'inflation dans ce pays ou sur ce marché. L'inflation est déterminée concrètement par le comportement des agents (choix des prix de vente par les entreprises, comportement d'achat et d'épargne des ménages, marchés financiers etc.). Ces agents déterminent leur comportement en fonction de leurs anticipations d'inflation future. Dès lors, il est essentiel pour la banque centrale que ces agents croient en sa capacité à atteindre ses objectifs d'inflation pour que ceux-ci se réalisent [Mabi Mulumba E., 2001, pp. 151–152]. La crédibilité d'une banque centrale met des années, parfois des décennies, avant d'être obtenue. Elle est basée sur la confiance des agents économiques que la banque centrale saura faire face aux chocs économiques avec une politique monétaire appropriée. L'indépendance d'une banque centrale est réglée par les lois juridiques d'un pays. Le sujet de l'indépendance d'une banque centrale a fait l'objet d'une littérature empirique et théorique riche et variée dans la recherche en sciences économiques [Ngimbi Kalumvueziko, 2013, pp. 194–195]. Ce concept tente d'apprécier l'indépendance qu'une banque centrale peut avoir vis-à-vis des politiciens, généralement représentés par le gouvernement dans la structure du « *time-inconsistency problem* ». Différents indices permettent de la mesurer et chacun tente d'apprécier autant que possible l'indépendance de cette autorité monétaire [lisez Obotela Rashidi, 2012, pp.77–79].

Ce concept met néanmoins en avant la différence fondamentale entre l'indépendance légale et l'indépendance réelle de cette banque centrale.

L'indépendance légale cause que pour mesurer l'indépendance d'une banque centrale nous avons deux indicateurs principaux. Chacun de ces indicateurs évalue les lois des banques centrales en calculant un index numérique qui classe l'indépendance légale de chacune des banques centrales. L'index GMT est composé de deux sous- index, l'indépendance politique et l'indépendance écono-

mique de la banque centrale. Le concept d'indépendance politique comprend trois éléments couvrant les procédures de nomination des dirigeants de la banque centrale, les relations entre le conseil de direction et le gouvernement et les responsabilités officielles assignées à la Banque Centrale. L'indépendance économique de la Banque Centrale est composée de sept sous- index qui incluent la question du financement du budget de la Banque Centrale ainsi que la nature des instruments monétaires [Colette Braeckman, 2009, pp. 34–37]. Chacun de ces sous- index est évalué selon un système binaire sous lequel le chiffre 1 est assigné ou non. L'index global est obtenu par une simple addition des scores obtenus pour l'indépendance politique et l'indépendance économique. L'index d'un des économistes Cukierman (1992) comprend seize sous – index qui permettent d'apprécier l'indépendance légale de la banque centrale. Ces sous – index sont regroupés selon quatre thématiques principales :

- 1) les variables sur le statut du directeur exécutif (durée du mandat, procédures de nomination et de démission et les clauses d'incompatibilité) ;
- 2) les variables concernant la formulation des politiques monétaires ;
- 3) les objectifs de la banque centrale ;
- 4) les régulations concernant les limitations d'emprunts.

À chacun de ces seize sous – index est assigné un score allant de 0 à 1. Autrement dit, l'indice de Cukierman tente d'être plus précis que l'indice GMT. Dès lors certains économistes ont essayé de créer des indicateurs d'indépendance réelle des banques centrales. L'Indépendance réelle provoque que pour évaluer cette indépendance réelle la plupart des économistes créent des indicateurs basés sur le comportement réel. Ainsi, Cukierman/Webb/Neypati (1992) calculent le taux de changement des gouverneurs de banque centrale pour la période 1950–1989. Cet indicateur est basé sur l'hypothèse qu'un changement plus fréquent des gouverneurs de banque centrale signifie une plus faible indépendance des Banques centrales [Biales C., Biales M., Leuron R. Rivaud J.L., 1996, p. 71]. Selon eux un mandat long ne signifie pas systématiquement davantage d'indépendance, mais des durées d'exercice qui sont plus courtes que le cycle électoral, pourraient signifier une indépendance plus faible. Alpanda et Honig (2007), quant à eux, examinent selon quelle proportion la politique monétaire est manipulée pour des raisons politiques en testant la possibilité de cycles monétaires politiques entre 1972 et 2001 sur de multiples pays. Ils observent ainsi l'évolution des agrégats monétaires lors des campagnes politiques. Selon leur résultat ces cycles existent avant tout dans les pays en voie de développement, ce qui signifie une plus faible indépendance réelle dans ces pays. Enfin Eijffinger et Keulen (1995) effectuent une sorte de synthèse entre l'indépendance légale et l'indépendance réelle puisqu'ils démontrent sur le plan empirique qu'il faut à peu près en moyenne cinq ans pour qu'une loi régissant le statut et les procédures d'une Banque centrale soit effectivement appliquée.

Les banques commerciales ont pour mission de récolter de l'épargne et surtout de distribuer du crédit nécessaire à l'économie [Malu-Malu Jean-Jacques Arthur, 2012, pp. 67–68]. Nous basant sur les éléments cités ci haut, il y a lieu de dire que ces deux sont très important dans cette recherche vu que les banques commerciales jouent un rôle très capital dans le marché monétaire d'un pays, sur le marché monétaire, le marché de la liquidité en monnaie de la banque centrale, les banques sont évidemment toutes présentes au premier chef. Les développements qui précèdent ont montré que si elles y sont seules, il y a toute chance pour que le solde global de leur position de liquidité ne soit pas nul, mais déficitaire. C'est pourquoi l'intervention de l'institut d'émission nous a été utile [Cros Marie-France, Misser François, 2010, pp. 201–202]. La collecte des ressources est faite par les banques auprès de ses membres, des émissions d'obligations ou titres assimilables, les collectes au près de la clientèle. La banque comme toute autre institution financière a besoin d'une marmaille des ressources pour bien fonctionner. Ainsi donc, les ressources d'une banque commerciale proviennent: de ses fonds propres ; l'émission d'obligation et des titres assimilés; la collecte auprès de la clientèle ; marché interbancaire, pour le solde en cas d'insuffisance. Soulignons en effet que seule la collecte rentre dans ce qu'on appelle généralement intermédiation, même si cette conception est de plus en plus nuancée (les émissions des titres tels qu'actions et obligations peuvent être considérées comme une forme de certificat de dépôt placé sur le marché monétaire, les excédents de liquidités des entreprises) [Tambwe Ngongo, 2013, pp.117–118]. Les fonds propres appelés également capitaux propres, les fonds propres sont des sommes investies par les propriétaires d'une entreprise, par opposition à ses ressources extérieures. Ils comprennent le capital, les primes d'émissions et primes assimilées, les écarts de réévaluation, les réserves, le résultat, les subventions d'investissements et les provisions réglementées. Pour les banques, il existe deux sortes des réserves, toutes les deux déposées à la banque centrale de tout pays, il s'agit des réserves obligatoires et des réserves facultatives. Les premières ont une autre mission, celle de régulation, par la banque centrale, de la masse monétaire mais les deuxièmes peuvent être retirées et servir au financement des transactions [Kamundu Batundi Didier, 2012, pp. 38–39]. L'émission d'obligation ou titres assimilés fonctionne de cette façon que d'abord : – l'émission même c'est la création et la mise en circulation de la monnaie, – les effets de commerce, – des chèques, – des valeurs mobilières et de tout autre titre. La valeur mobilière est un titre représentatif des créances (obligations, certificat d'investissement, titres de créances négociables) ou titres de propriété (actions) négociées sur les marchés financiers. Les banques peuvent donc recourir à l'émission des actions ou obligations pour se procurer des ressources. Un dépôt est une dette de la banque, et donc une créance du déposant, résultant de la mise à disposition de la banque, par ce dernier, d'une quantité de monnaie, lorsque cette mise à disposition est matérialisée par une inscription dans le compte du déposant tenu par la

banque. Ainsi, l'achat d'une obligation émise par une banque ne constitue pas, pour l'acheteur du titre, un dépôt. Cette principale ressource des banques provient beaucoup plus des particuliers que des entreprises ou de l'Etat. Pour un déposant donné, son dépôt est non seulement un placement mais également, du moins pour certains d'entre eux, des moyens de paiement [Van Reybrouck David, 2012, pp. 251–254]. La compréhension de ces deux notions peut édifier un déposant donné dans le choix de la forme de dépôts à effectuer. Pour ce qui est du Placements les revenus proviennent entre autres du travail, d'un capital placé ou encore de la collectivité. Tout individu pourra bénéficier d'un capital à la suite de gain, héritage, don, salaire,... Plusieurs choix se présentent toujours devant un agent économique s'il détient un capital et s'il veut le placer. Celui-ci pour différents besoins et circonstances optera, soit pour les placements bancaires, soit pour les placements monétaires, ...et cela dépend des avantages attendus des uns et des autres [Tambwe Ngongo, 2013, pp. 49–51]. Dans le cadre des placements bancaires, les banques proposent à leur clientèle une panoplie des formules de placement. Il s'agit notamment de placement à vue, de placement à terme. Les placements à vue consistent à placer son épargne à vue, c'est déposer des fonds avec possibilité de les retirer à tout moment et sans préavis. Autrement appelé comptes à vue, ces comptes constituent pour une banque des ressources «gratuites». «Gratuites» pour dire non rémunérées par des intérêts [Mutamba Lukusa, 2013, pp.102–105], mais générant un coût de réseau et de gestion des moyens de paiement. Par contre le placements à terme consistent à placer son épargne à terme, c'est s'engager à laisser à la disposition du dépositaire pendant un certain délai, sauf à perdre tout ou partie des avantages prévus. Autrement appelé compte à terme, des bons de caisse et certificat de dépôt sont des ressources théoriquement stables, mais en réalité volatiles lors des arrivées d'échéances et surtout coûteuses (taux proche de celui du marché monétaire) pour la banque [Biales C. et al, 1996, pp. 126–128]. Le souscripteur peut obtenir un prêt bancaire à taux réduit ou un prêt spécial. Du côté du dépositaire, on parle des comptes d'épargne (livets, épargne - logement,...) sont des ressources à vue mais structurellement stables et peu rémunérées. (En France, il était de 4,5% en 1993). Tels sont les différentes sortes de placement à la disposition des épargnants [Bischoff Alain, 2008, pp. 236–239]. Ils sont libres de choisir l'une ou l'autre selon les objectifs poursuivis par chacun. Du côté des moyens de paiement les banques commerciales et la Banque centrale, en effet, gèrent le système de moyens de paiement [Paul Luwansangu, 2005, p. 29]. Un paiement s'effectue par remise du débiteur, au créancier de monnaie dans le cas des espèces ou d'un titre donnant un droit à obtenir de la monnaie auprès d'une banque, dans le cas du chèque ou de la carte bancaire. En effet, la gestion des moyens de paiement consiste, pour les banques, à assurer les services tels que: tenue des comptes, opération de caisse, traitement des chèques, virements, effets de commerce ou avis de prélèvement [Coquery Vidrovitch Cathérine, 2009, pp. 16–17].

Ces services sont la conséquence naturelle de la création de la monnaie par les banques et constituent pour la clientèle la contrepartie de la mise à disposition de dépôts non rémunérés.

PRÉSENTATION DE LA MONNAIE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

A l'origine, avant d'être monétaire, l'économie fut une économie de troc. Tous les échanges se faisaient en nature, échange des biens contre les autres biens. Cette pratique a eu plusieurs inconvénient tel que : le manque d'un étalon de valeur, la difficulté d'obtenir dans l'immédiat la contre partie désirée, les difficultés de conserver les valeurs des biens à échanger dans le temps, le manque des valeurs décimales [Colette Braeckman, 2009, pp. 46–47]. Vue les inconvénient sus mentionnés, le troc a été suivi du marchandise monnaie, qui sont des produits choisi par un peuple comme monnaie c'est le cas des céréales, une bêtes, les coquillages, le poisson Sallé (secs), les barres de fer, les perles et bijoux. Les métaux précieux étaient plus utilisés pour les raisons qu'ils sont rare (ne se retrouve pas facilement), inaltérable (facilité de conservation) et enfin la facilité de les transporter. Après l'utilisation des métaux précieux, peu à peu on tira des pièces de monnaie enfin d'éviter les opérations difficiles à supporter.

Aujourd'hui comme hier, le sort de l'homme se joue sur la monnaie. La monnaie est tout moyen d'échange accepté à grande échelle en paiement de biens ou de services et en règlement sans délai et définitivement d'une dettes. Ainsi définit, la monnaie se voit attribuer traditionnellement trois fonctions différentes mais aussi importante les une que les autres [Mwamba Tshibangu, 2010, pp. 176–178]. La monnaie sert d'étalon de valeur pour mesurer le prix relatif de divers biens et services. Le nombre d'unités de monnaie nécessaires à l'achat d'une marchandise en constitue le prix, c'est donc un instrument de mesure des valeurs. Enfin, la monnaie constitue un instrument de réserve de valeur : elle peut être stockée, épargnée, pour être utilisée à une date ultérieure à son acquisition. Mais l'unité monétaire choisie pour mesurer la valeur n'est pas nécessairement, en tout ou partie, un moyen d'échange utilisé à grande échelle. Après l'étude de ces fonctions traditionnelles, il conviendra de s'interroger sur les formes de la monnaie [Ngimbi Kalumvueziko, 2013, pp. 176–178]. Concrètement, l'intermédiaire général des échanges a pris trois formes principales: la monnaie métallique, monnaie de papier et monnaie scripturale. L'émergence de ces formes monétaires s'explique par le souci d'une meilleure adaptation aux nécessités transactionnelles. Dans une perspective évolutionniste, on peut y voir une succession des formes de mieux en mieux adaptées aux transactions, un processus, de dématérialisation de la monnaie, sans négliger le fait que ces différentes formes peuvent être utilisées simultanément.

La monnaie est tout d'abord, un instrument d'échange, ou plus précisément un instrument d'intermédiaire dans les échanges [Malu-Malu Jean-Jacques, 2013, pp. 205–207]. Avec l'échange des biens contre la monnaie, cela signifie une économie monétaire par opposition à une économie de troc. La monnaie facilite les échanges, car elle est un moyen de paiement indéterminé, général et immédiat. Elle est indéterminé en comparaison au troc qui oblige, pour qu'il y ait échange, que l'on soit en présence de deux biens d'utilité différente et surtout désirés par les deux parties, la monnaie permet d'acquérir n'importe que bien ou service n'importe quand et n'importe où [Obotela Rashidi, 2012, pp. 123–124]. Ensuite, c'est un moyen général, c'est-à-dire un bien qui est habituellement, et sans hésitation, accepté par tout le monde en n'échange de n'importe quel bien. En plus, l'immédiat se constate par le fait que le transfert de la monnaie permet d'éteindre définitivement la dette. La monnaie apparaît donc comme un instrument de libération.

La monnaie est également un instrument de mesure des valeurs, ou encore d'étalon des valeurs ; c'est le commun dénominateur qui permet d'exprimer et de comparer les prix de tous les autres biens. Ce faisant, elle permet la mesure du coût des services et des biens sur le marché et le choix des agents économiques entre tel bien et tel autre. A cet égard, la monnaie est elle-même fluctuante, sa valeur est extrêmement variable. C'est un mètre par lequel tout se mesure. C'est un moyen de transférer du pouvoir d'achat du présent vers l'avenir.

La monnaie est enfin un instrument d'épargne, ou encore de réserve des valeurs. La conservation de la monnaie permet à ses détenteurs de mettre en réserve un pouvoir d'achat disponible pour les transactions futures. La monnaie, cependant, est une réserve de valeur sujette à caution : si les prix augmentent, la valeur réelle de la monnaie diminue ; pourtant, les gens choisissent de détenir de la monnaie, parce qu'ils veulent pouvoir l'échanger contre les biens et services à un moment donné du futur [Van Reybrouck David, 2012, pp. 241–242]. La monnaie constitue la matière première de tous les circuits de financement d'une économie. Pour mesurer avec précision les variations du stock de monnaie en circulation et en déceler les causes, il convient au préalable d'analyser les formes de la monnaie autrement qu'en invoquant simplement ses fonctions.

PROCÉDURE ET APPLICATION DU TEST DE STATIONNARITÉ

Les chercheurs Dickey et Fuller considèrent dans l'une de leurs études trois modèles de base pour la série M_t , $t = 1, 2, 3, \dots$, à savoir:

- 1) modèle [1]: modèle sans constante ni tendance déterministe: $(1-\rho L)M_t = \varepsilon_t$
- 2) modèle [2]: modèle avec constante sans tendance déterministe: $(1-\rho L)(M_t - u) = \varepsilon_t$
- 3) modèle [3]: modèle avec tendance et tendance déterministe: $(1-\rho L)(M_t - \alpha - \beta t) = \varepsilon_t$

Dans chaque modèle, l'hypothèse est que ε_t est un bruit blanc: $\varepsilon_t \sim BB(0, \sigma^2)$, L est l'opérateur retard, M_t est la variable dont on teste la stationnarité; α et β sont des paramètres. Si $P=1$, cela signifie qu'une des racines du polynôme retard est égale à 1. Nous disons alors que nous sommes en présence d'une racine unitaire. En d'autres termes, X_t est un processus non stationnaire et la non stationnarité est de nature stochastique (processus DS). Nous testons l'hypothèse nulle de racine unitaire (M_t est intégré d'ordre 1, c'est-à-dire non stationnaire) contre l'hypothèse alternative d'absence de racine unitaire (M_t est intégré d'ordre 0, c'est-à-dire stationnaire).

En pratique, on estime les modèles sous la forme suivante:

- 1) modèle [1]: $\Delta M_t = \alpha + \varepsilon_t$
- 2) modèle [2]: $\Delta M_t = \alpha + \beta M_{t-1} + \varepsilon_t$
- 3) modèle 3 [3]: $\Delta M_t = \alpha + \beta M_{t-1} + \gamma \Delta M_{t-1} + \varepsilon_t$

Avec pour chaque modèle, $\varepsilon_t \sim BB(0, \sigma^2)$. On teste alors l'hypothèse nulle $\alpha = 0$ (non stationnarité) contre l'hypothèse alternative $\alpha < 0$ (stationnarité) en se référant aux valeurs tabulées par Fuller (1976) et Dickey et Fuller (1979, 1981). Dans la mesure où les valeurs critiques sont négatives, la règle de décision est la suivante : Si la valeur calculée de la t -statistique associée à α est inférieure à la valeur critique, on rejette l'hypothèse nulle de non stationnarité. Si la valeur calculée de la valeur t -statistique associée à α est supérieure à la valeur critique, on accepte l'hypothèse nulle de non stationnarité. Il est utile de noter que l'on n'effectue pas le test sur les trois modèles [Mugangu Matabaro, 2009, pp. 381–383]. Il convient d'appliquer le test de Dickey- Fuller sur un seul de ces trois. Pratiquement, il existe trois étapes dans la stratégie séquentielle :

Etape 1: On estime le modèle (3). Nous avons commencé par tester la significativité de la tendance en se référant aux tables de Dickey- Fuller. Nous remarquons que deux cas peuvent se présenter :

- si la tendance n'est pas significative, on passe à l'étape 2.
- si la tendance est significative, on teste l'hypothèse nulle de racine unitaire en comparant la t -statistique de α aux valeurs tabulées par Dickey- Fuller. On a alors deux possibilités :
 - si l'on accepte l'hypothèse nulle, M_t est non stationnaire. Dans ce cas, il faut la différencier et commencer la procédure de test sur la série en différence première.
 - si l'on rejette l'hypothèse nulle, M_t est stationnaire.

Dans ce cas, la procédure de test s'arrête et l'on peut directement travailler sur M_t .

Etape 2: Cette étape ne doit être que si la tendance dans le modèle précédent n'est pas significative. On estime le modèle (2') et l'on commence par tester la significativité. On estime le modèle (2') et l'on commence par tester la significativité de la constante en se référant aux tables de Dickey et de Fuller qui expliquent entre autre les propos ci-après:

- si la constante n'est pas significative c-à-d, n'a pas la significativité, à ce moment on passe à l'étape 3.
- si la constante est significative c-à-d la constante a la significativité, à ce moment on doit tester l'hypothèse nulle de racine unitaire en comparant bien entendu, la t - statistique de \hat{O} aux valeurs tabulées par Dickey- Fuller. On a alors deux possibilités:

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce travail qui porte sur « La demande de monnaie de la République Démocratique du Congo et les fluctuations sur ses variables fondamentales de 2004 à 2012 » a été subdivisé à trois très courtes parties à part l'introduction et la conclusion. La première était axée sur les considérations théoriques sur la monnaie, la seconde a porté sur la présentation de la monnaie en République Démocratique du Congo, et enfin la troisième partie qui a été consacré à la procédure et application du test de stationnarité de la demande de monnaie en République Démocratique du Congo [Tambwe Ngongo, 2007, pp. 34–36]. L'économie de la République Démocratique du Congo, sous son angle du marché monétaire, précisément la demande de monnaie, a retenu notre attention et a suscité la question principale suivante : quel est le niveau de la demande de monnaie sur le marché monétaire en République Démocratique du Congo dans les années 2004 à 2012? De cette question est venu la sous question de savoir la relation de la demande de monnaie avec les variables fondamentales. Pour tenter de répondre aux questions posées ci haut, nous avons émis les hypothèses que le marché monétaire congolais serait en déséquilibre suite à la petitesse de sa demande de monnaie. Ce déséquilibre serait due à une augmentation de la masse monétaire sur le marché monétaire Congolais. En plus, le revenu par habitant qui se situe à un niveau très bas, nous confirme que la demande de monnaie serait à un niveau critique et on pourrait attribuer les causes à une manipulation mauvaise de la politique monétaire [Mugangu Matabaro, 2009, pp. 399–408]. La demande de monnaie serait inférieure à l'offre de monnaie vue une multitude des facteurs importantes qui déterminent celle-ci en République Démocratique du Congo. C'est le cas de la croissance du PIB qui est presque stationnaire, le niveau de l'indice de prix, le taux d'intérêt, les variations à pas géant des taux de change (dépréciation du taux de change). Ceci est justifié par le fait que la demande de monnaie est une fonction croissante avec le revenu et l'indice de prix, et une fonction décroissante en fonction du taux d'intérêt et de la variation du taux de change [Collette Braeckman, 2009, pp. 48–49]. L'augmentation de la masse monétaire, entraînerait une diminution du taux d'intérêt applicable sur notre marché monétaire qui ferait augmenter les investissements pour enfin amener le revenu à la hausse, ceci dans une seule condition que notre fonction d'investissement soit sensible au taux

d'intérêt. Postulant que notre régime de change est flottant, la conséquence de l'application d'une politique monétaire serait une diminution du taux de change ainsi que le taux d'intérêt, qui entraînent une fuite des capitaux vers l'extérieur, la demande de monnaie devient supérieure à l'offre, ce qui sera à la base d'une augmentation du revenu national et remettre les équilibres [Tshiani Noel K., 2012, pp. 36–42]. De ce qui précède, nous avons fait recours à une documentation, laquelle a permis de poser la base théorique de l'étude, à travers la revue de la littérature et de l'exploitation des divers documents; la technique documentaire qui nous a permis la récolte des données dans différents rapports de la Banque Centrale du Congo [Obotela Rashidi, 2012, pp. 93–94]. Quant aux méthodes, nous avons utilisé la méthode descriptive, pour présenter le système du marché monétaire congolais, l'approche macroéconomique et économétrique pour présenter, traiter et interpréter les données ainsi collectées [Mutumba Lukusa, 2013, pp. 48–49]. Grâce à ces techniques et méthodes, les hypothèses de départ ont été vérifiées de la manière suivante: Au vue de la demande de monnaie en République Démocratique du Congo, on constate que celle-ci est inférieure à la quantité de monnaie offerte sur ce marché [Kodila Tedika, 2008, pp.61–62]. Ce déséquilibre n'est pas dû seulement à une mauvaise manipulation de la politique monétaire en République Démocratique du Congo, comme c'est le cas du recours à la planche à billet, pour faire face au déficit budgétaire, mais aussi de la non sensibilité de la fonction de l'investissement face au taux d'intérêt, ce qui entraîne que la croissance du PIB ne soit pas remarquable pour laisser la demande de monnaie à un niveau basse et contribuer ainsi aux différentes déséquilibres. Ce qui a fait qu'il y ait des sous questions aux quelles nous avons eu ce qui suit: Le niveau de la demande de monnaie a été estimé comme suit : $F(m) = [(8,28 + 6,81)] * [(M1 - 7,74)] * [M2 - 0,16] * [M3 - 0,31] * M4$ et suite à la non signification du produit intérieur brut et de la différence entre les taux de change, nous avons été obligé de décaler les résultats de la différence entre le taux de change en deux période et avoir le résultat qui suit : $F(m)' = [(7,349 + 1,264)] * [M1 - 5,248] * [M2 - 0,140] * [M3 - 0,705] * [M4 + 0,613] * M4(2)$ avec M1, le PIB réel, M2 le taux d'intérêt, M3 l'indice de prix, M4 la différence entre les taux de change et M4(2) la variable décalé de la différence entre le taux de change. Pour la question de savoir la relation de la demande de monnaie avec ses fondamentaux, ces résultats ont été satisfaisants pour le produit intérieur brut réel. Le taux d'intérêt et la différence entre les taux de change conformément à la théorie d'avance [Mutumba Lukusa, 2013, pp. 54–55]. Pour notre cas, l'indice de prix est parmi les facteurs qui influencent négativement à la demande de monnaie. L'élaboration de ce travail s'est butée à plusieurs écueils dont l'accès aux informations utiles. En dépit de ces contraintes, ce travail constitue une source d'inspiration pour les chercheurs et les opérateurs économiques qui s'intéressent aux secteurs monétaire de la République Démocratique du Congo.

BIBLIOGRAPHIE

- Bakumanya Bienvenu-Marie, 2008, *Snel: Gros risque de rater le marché sud africain*, in *Journal le Potentiel*, n° 4230, 29 janvier.
- BCC, Convention sur l'organisation et le fonctionnement du marché de change en RDC, Février, 2003
- BCC, Rapport annuel, 2006
- Ben Clet, 2008, *Climat d'affaires in Journal Le Potentiel*, n° 4289 du 7 avril; Rapport 2008 de la Banque mondiale sur le Climat d'affaire.
- Biales C., Biales M., Leuron R., Rivaud J.L., 1996, *Dictionnaire d'économie et des faits économiques et sociaux contemporains*, éd. Foucher, Paris.
- Bischoff Alain, 2008, *Congo-Kinshasa, la décennie 1997–2007*. Éditions du Cygne, avril.
- Braeckman Colette, 2009, «La République démocratique du Congo dépecée par ses voisins», *Le Monde diplomatique*, octobre.
- Buyamba Musualuendu Albert, 1999, «Comment Kabila finance-t-il la guerre dont le Congo est victime de la part d'une alliance Rwanda, Burundi, et Ouganda soutenu puissamment par une certaine oligarchie internationale?», *Débat national, Congo Presse Service*.
- Coquery-Vidrovitch Catherine, 2009, «Au Congo, de la rébellion à l'insurrection» dans *le Monde diplomatique*, Paris, janvier.
- Cros Marie-France et Misser François, Cerdi, 2010 *Géopolitique du Congo (RDC)*, Complexe, Kinshasa, (RDC).
- Fanny Darbus et Matthieu Hély, 2014, *l'Économie sociale et solidaire (ESS)*, Cahiers de l'ESS, Paris.
- Kamundu Batundi Didier, 2012, *Comprendre la crise économique au Congo*, Lyon, Organisation de défense des droits de l'Homme et de promotion de la paix
- Kikandi A., Microéconomie II, Cours inédit, L1 FASEG, ULPGL, année 2007–2008.
- Kodila Tedika, 2008, La stratégie de réduction de la pauvreté en RDC, où en sommes nous in *Journal Le Potentiel*, n° 4278, Kinshasa mars.
- L'économie congolaise de 2003 à 2011: défis et opportunités*, par Mutamba Lukusa, Cerdi, Kinshasa, 2013 (RDC).
- Lokole K., Cours de gestion des institutions financières Congolaises, cours inédit, ULPGL / Goma, 2007–2008
- Lunda-Bululu, 2007, *Conduire la Première Transition au Congo- Zaïre*, Paris, Harmattan.
- Luwansangu Paul, 2005, *Bilan économique de la RDC 2001–2005 : est-ce la fin de la malédiction ?*, *Journal Le Potentiel*, n° 3467, 6 juillet.
- Mabi Mulumba Evariste, 2012, *Congo-Zaïre: Les coulisses du pouvoir sous Mobutu – Témoignage d'un ancien Premier Ministre*. »Les Éditions de l'Université de Liège«, Belgique, 2012
- Mabi Mulumba, 2001, *La monnaie dans l'économie*, Kinshasa, CERDI.
- Malu-Malu Jean-Jacques Arthur, 2012, *le Congo Kinshasa et son éconopmie déchirée*, Clamecy: Karthala, mai.
- Malu-Malu Jean-Jacques Arthur, 2013, *Déséquilibre politico-économique en République Démocratique du Congo*, Cerdi – PUK, Kinshasa.

- Mbungu Nkandamana Joseph, 2010, «*L'indépendance du Congo belge et l'avènement de Lumumba, témoignage d'un acteur politique*», L'Harmattan, Paris, (Congo-Zaïre, histoire et société).
- Michel Yves, 2011, *Solution pour travailler dans l'Économie sociale et solidaire*, Cahiers de l'ESS, Paris.
- Mpereboye Mpere S., Cours d'économie Monétaire générale, G2, ULPGL, 2006–2007.
- Mugangu Matabaro, 2009, «La crise foncière à l'Est de la RDC», in *L'Afrique des Grands Lacs*, Centre d'études de la région des Grands Lacs d'Afrique, Anvers, L'Harmattan, Paris.
- Mutumba Lukusa, 2013, *Situation macroéconomique et l'Équilibre économique en République Démocratique du Congo*, PUK – Cerdi, Kinshasa.
- Mwamba Tshibangu, 2005, *Joseph Kabila. La vérité étouffée*, éditions L'Harmattan, Collection «Études Africaines» Paris.
- Ndiang Kabul, 2006, «*La Banque Centrale du Congo: Tome 1: La guerre pour la gestion du Compte du Trésor-Retour de manivelle*»; Editions Cerdi, Kinshasa.
- Ngimbi Kalumvueziko, 2013, *Congo-Zaïre: Le destin tragique d'une nation*, L'Harmattan, Paris.
- Obotela Rashidi, 2012, «*La bonne gouvernance encore est toujours désirée*», en RD Congo-Afrique, no 411, CEPAS, Kinshasa.
- OCDE, Perspectives économiques en Afrique 2012, RDC
- Pourtier Roland, 2006, *L'économie minière au Kivu et ses implications régionales*, INI-CA(Initiative pour l'Afrique Centrale) OCDE.
- Prunier Gérard, 1998, «Une poudrière au cœur du Congo-Kinsahsa» dans *le Monde diplomatique*, Paris, juin.
- Reyntjens Filip et Stefaan Marysse, 2000, «L'Afrique des Grands Lacs: Belgique», Annuaire.
- Tambwe Ngongo, 2007, «*La corruption dans l'Administration publique Congolaise: de la corruption survie à la privatisation de l'Etat*», dans *les Analyses sociales*, Vol X, oct.-, Kinshasa (RDC).
- Tambwe Ngongo, 2013, *La Banque centrale du Congo, dans les analyses théoriques sur l'innovation financière*, Vol X, oct.- 2013, Kinshasa (RDC)
- Tshiani Noël K., 2012, «*La bataille pour une monnaie nationale crédible*», De Boeck Professionals, Bruxelles, Décembre.
- Van Reybrouck David, 2012, «*L'économie de la RD Congo, une histoire*», Éditions Actes du Sud, Belgique.
- www. Wikipédia, l'encyclopédie libre ; la banque centrale ; le 22 octobre 2008
- www. Wikipédia, l'encyclopédie libre. com, la masse monétaire ; le 24 novembre 2008
- www.google.com, le marché monétaire, BCE, «La politique monétaire en phase III. Documentation générale sur les instruments et procédures de la politique monétaire du SEBC», septembre 1999. Consulté le 24 octobre 2008
- www.google.com; la reforme monétaire en RDC; le 22/10/2008
- www.google.com; le marché monétaire, le 22 octobre 2008
- www.Wikipedia.com;encyclopedie libre; la banque centrale; le 22 octobre 2008

Résumé

Un pays qui ne contrôle pas sa monnaie et son système financier, ne contrôle pas son économie et en conséquence sa sécurité économique. La monnaie est un outil important pour la gestion macroéconomique d'un pays. Une politique monétaire crédible ne sera menée au Congo que quand d'une part il ne sera pas rétabli la confiance au gouvernement sur toute l'étendue du pays c'est-à-dire sa gouvernance ne sera pas reconnue, d'autre part le franc congolais n'aura pas été reconnue dans l'économie nationale comme une monnaie crédible et légitime dans tout le pays en conformité avec la Constitution actuelle du pays. Pour le réaliser qu'il faudra penser à faire des réformes dans tous les secteurs économiques du pays. La monnaie est le signe le plus visible de la performance économique d'un pays. Malheureusement, la République Démocratique du Congo depuis ces dernières décennies, a connu une expérience inflationniste sans précédent. Dans les 15 dernières années, le taux d'inflation en RDC est élevé à 104% par an, ce qui a entraîné la perte de crédibilité monétaire dans le pays. Le taux de change mis en place ou introduit en 1998 montre que 1 franc congolais par rapport au dollar américain était de 1 franc congolais, ie. 100 CDF = 0,3333 USD, ce qui signifiait que quant quelqu'un voulait acheter 1 dollar américain, il devrait payer 3 francs congolais, mais maintenant la monnaie congolaise est devenu sans valeur parce que maintenant pour 1 dollar américain vous devez payer 940 francs congolais. L'évaluation que l'on a fait pendant ces quinze dernières années est un constat d'échec car le franc d'aujourd'hui ne vaut plus rien par rapport à celui que le pays avait introduit en juin 1998. Dans ce cas la réforme monétaire était indispensable pour marquer le grand changement dans la gestion du secteur public et inspirer ainsi la confiance dans l'avenir du pays.

Mots clés: économie, marché, Banque centrale, RDC, monnaie, franc Congolais, pays

**Demand for money in Democratic Republic of Congo
in the years 2004–2012**

Summary

A country that does not control its currency and its financial system, does not control its economy. Money is an important tool for macroeconomic management. A credible monetary policy cannot be conducted in the Congo as it has not restored confidence in the country and in its governance on the one hand, the other in the national economy and the Congolese franc to do the only legal tender short on the extent of the Republic in accordance with the constitution. To achieve all that he will think about making reforms in all economic sectors of the country. The currency is the most visible sign of the economic performance of a country. The DR Congo has experienced decades inflationary experience unprecedented. Over the last fifteen years, the average inflation rate is 104 percent a year. This has cost the currency much of its value and credibility. Introduced in 1998 to parity 1.3 Congolese francs to the US dollar, the Congolese currency depreciated to 940 Congolese francs against the greenback in June 2014. The evaluation that we made the last fifteen years is a failure because the franc today is worth nothing compared to the country had introduced in June 1998. The currency reform was supposed to mark the biggest change in the management of public affairs and inspire confidence in the future of the country.

Keywords: economy, market, central bank, RDC, currency, franc Congolese countries

Popyt na pieniądź w Demokratycznej Republice Konga w latach 2004–2012

Streszczenie

Kraj, w którym nie ma kontroli waluty i systemu finansowego, a przede wszystkim nie ma kontroli inflacji, nie kontroluje swojej gospodarki. Waluta jest albo powinna być w każdym państwie ważnym katalizatorem zarządzania makroekonomicznego. Wiarygodna polityka pieniężna nie zostanie wprowadzona w Demokratycznej Republice Konga tak długo, dopóki z jednej strony nie zostanie przywrócone zaufanie do rządu w kraju, a z drugiej strony frank kongijski nie zostanie uznany w gospodarce narodowej za wiarygodną i legalną walutę na terytorium całego kraju zgodnie z obowiązującą konstytucją kraju. Aby to osiągnąć, należy przeprowadzić reformę całej gospodarki we wszystkich jej sektorach. Uważam, że osiągnięcie stabilizacji w innych krajach jest możliwe, biorąc choćby pod uwagę Niemcy, gdzie po II wojnie światowej odnotowano boom gospodarczy. Demokratyczna Republika Konga od kilku dziesięcioleci posiada, niestety, bezprecedensowe doświadczenia związane z nadmiernie wysoką inflacją. W ciągu ostatnich 15 lat stopa inflacji w DRK wynosiła 104% rocznie. To spowodowało utratę wiarygodności walutowej. Kurs wprowadzonego w 1998 r. franka kongijskiego w relacji do dolara amerykańskiego wyniósł 1 frank kongijski, tzn. 100 CDF = 0,3333 USD, co oznaczało, iż chcąc kupić 1 dolara amerykańskiego należało zapłacić 3 franki kongijskie, natomiast obecnie waluta kongijska stała się bezwartościowa, bowiem obecnie za jednego dolara amerykańskiego płaci się 940 franków kongijskich. W takiej sytuacji konieczna była reforma walutowa w związku z wieloma zmianami w zakresie zarządzania sektorem publicznym i odbudowa zaufania społecznego.

Słowa kluczowe: gospodarka, rynek, Bank centralny, DRK, waluta (pieniądz), frank kongijski

JEL: G210, G100, F100